



LES ASCT NE METTRONT PAS LA « CLEF DE BERNE » SOUS LA PORTE !

La séquence du volet Aménagement de temps de travail s'est achevée, place désormais au volet "Métiers". En effet, les discussions vont débiter dans quelques mois. Si la Direction ne cache pas sa volonté d'éclater les métiers commerciaux, ASCT en tête, la CGT, avec les personnels des ECT, revendique une amélioration et une valorisation des conditions d'exercice des métiers dans les ECT.

Depuis des mois, la CGT et son CTN ECT travaillent sur ce sujet afin d'être force de propositions sur l'avenir de nos métiers, leur pérennité, leur amélioration, leur sûreté ainsi que la sécurité.

Les personnels des ECT ont démontré massivement leur détermination à combattre les attaques du Gouvernement, du patronat et de la Direction du Groupe Public Ferroviaire sur la renégociation de l'aménagement du temps de travail tout au long du processus de lutte débuté le 09 mars 2016. La CGT a proposé un document de travail aux 7 OS de la branche et aux 4 OS représentatives de l'entreprise, revendiquant l'harmonisation par le haut des conditions de travail de l'ensemble des salariés du ferroviaire afin de garantir l'avenir des cheminots et de la SNCF.

En validant un accord d'entreprise propre à la SNCF et l'accord sur la CCN, l'UNSA et la CFDT ont sonné le glas des négociations avec le Gouvernement, l'UTP et la Direction SNCF. Elles ont, en outre, accepté la mise en concurrence avec d'autres entreprises ferroviaires qui travailleront à des conditions inférieures, et de fait, moins coûteuses. La Direction, ravie de l'opportunité donnée, ressort à toutes les sauces le spectre de la concurrence pour revoir à la baisse les conditions de travail des ASCT. Pour autant, cette lutte n'est pas terminée, la deuxième mi-temps va débiter, elle concernera les métiers, leur contenu, leur classification. La CGT et les cheminots n'ont pas dit leur dernier mot, nous ne laisserons pas dégrader le contenu de nos métiers en restant les bras croisés sous prétexte que c'est la fatalité...

La lutte a d'ores et déjà démarré. Prétextant un écart de compétitivité, la Direction du GPF instaure la polyvalence et la gestion par activité. Cette stratégie a comme conséquence l'appauvrissement du métier d'ASCT.

Ainsi, les discussions qui auront lieu prochainement sur le dictionnaire des filières ont déjà été anticipées et précédées de décisions et orientations douteuses :

- La création d'ESV (Etablissements Service Voyageur) regroupant les établissements de contrôle, d'escale/vente et de traction, dédiés à l'activité TER ou à l'activité Voyages ;
- Le projet Paris-Lyon, dédicace d'un axe avec des journées de travail composée majoritairement d'accueils-filtrages, qui est un échec cuisant ;
- Mise en place de portiques (ex : Paris-Montparnasse, Marseille) ;
- Des projets de brigades de contrôle (ex : Strasbourg) ;
- L'assermentation des personnels de gare ;
- Le projet évolution sol/bord, nouveau métier sans sécurité, à la polyvalence (vente, accueil/embarquement, escale, service commercial à bord et contrôle) et flexibilité extrême. (zone d'action étendue, prises et fins de service, coupures, ...).

Tous ces funestes projets s'accompagnent de suppressions d'emplois, dégradations des conditions de travail, mise en place de l'EAS généralisée, etc. Dans un contexte où la présence humaine est primordiale, la Direction intensifie la désertification des trains et des gares, laissant les usagers livrés à eux-mêmes.

Pour la CGT, le métier d'ASCT doit reposer sur les 4 piliers qui répondent aux attentes des usagers et du service public :

- la Sécurité ;
- la Sûreté ;
- le Service ;
- la Sauvegarde des recettes.

La CGT entend peser sur les futures discussions et revendiquera son attachement à un métier unique et transverse à toutes les activités. Elle s'opposera à une organisation de la production visant à spécialiser les ASCT en fonction de la ligne ou du produit. Le type d'organisation ou le type de trafic ne doit pas remettre en cause notre conception du métier unique et transverse.

Afin de répondre à un haut niveau de sécurité, la présence des ASCT est indispensable à bord des trains. Les dégradations du trafic, de la sûreté et de la sécurité sur tout le territoire sont quotidiennes. Le professionnalisme des ASCT est reconnu et permet un service public de qualité. Les événements récents nous prouvent la nécessité d'une présence d'ASCT formés et qualifiés dans tous les trains.

En ce sens, l'embauche suffisante et au statut doit faire partie intégrante des actions à venir.

La CGT appelle d'ores et déjà les cheminots à rester mobilisés. Les négociations sur la CCN sont loin d'être achevées, les enjeux, notamment pour les cheminots des ECT, sont considérables ! Il en va de l'avenir de nos conditions de travail, de la qualité du travail et de notre place dans l'entreprise.

Nous invitons les cheminots à rejoindre la CGT pour être plus forts et gagner sur nos revendications !

